Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988- 5-6 h

Feuille de route séance 1 :

Problématique du chapitre: quelles mutations sociales et culturelles la France a-t-elle connu des années 70 au début des années 90? Quelles ont été les réponses politiques pour accompagner ces mutations?

Lien vers le diaporama de la séance1 :
https://view.genial.ly/5ea18f0beebc9b0dbb13c35f/presentation-seance-1

Séance 1-Les évolutions politiques : la France de 1974 à 1988. 1h 30

Problématique : Quelles sont les évolutions de la vie politique française de 1974 à 1988?

Capacité : connaître et se repérer/ identifier et expliciter les dates et acteurs clefs des grands événements.

Objectif : Connaître les étapes de l'évolution de la vie politique française de 1974 à 1988.

Activité 1 : Consigne : créer une frise chronologique numérique.

Etape 1 : choisir un outil de création numérique de frise chronologique.
Exemple: frise chronos.fr-Voir présentation.

Etape 2 : identifier les dates et acteurs clefs et réaliser la frise.

Exemple :
-***Septennat de Valéry Giscard d'Estaing 1974-1981***
4 juillet 1974 : majorité à 18 ans.

1975 : loi relative à l'interruption volontaire de grossesse. PPO

-1er Septennat de François Mitterrand : 1981-1988.

1981 : réformes sociales: 5ème semaine de congés payés, 39 H, retraite à 60 ans.

1981 : abolition de la peine de mort. PPO

1983 : tournant de la rigueur

1986-1988 : 1ère cohabitation

Activité 2 : comprendre l'alternance politique avec l'élection de François Mitterrand.

Pourquoi l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand constitue-t-elle une alternance?

Capacité : analyser un document en histoire.

Document 1, le programme de François Mitterrand: les 110 propositions.

Consigne :

-Montrer en surlignant le texte de couleurs différentes, que les 110 propositions du candidat Mitterrand constituent un programme réformateur dans de nombreux domaines: social, culturel, économique, politique.

-Expliquer l'expression "alternance", pour l'arrivée des socialistes au pouvoir avec l'élection de F.Mitterrand en 1981.

Activité 3 : Comprendre les termes d'un débat.

PPO : 1981, abolition de la peine de mort, discours de Robert Badinter.

Analyse/écoute du discours de R.Badinter, pour l'abolition de la peine de mort. Septembre 1981; archive de L'INA./ Lecture des arguments des opposants à l'abolition. (document 2)

Consigne :

-Relever les arguments en faveur de l'abolition et contre l'abolition de la peine de mort.

-Participer à un débat en classe.

Document 1: Quelques unes des 110 propositions du candidat Mitterrand en 1981.

«22. Le contrat de travail à durée indéterminée redeviendra la base des relations du travail.

23. La durée du travail sera progressivement réduite à 35 heures.

31. Le SMIC sera relevé.

32. Les taux de TVA seront ramenés au taux zéro pour les produits de première nécessité.

34. Un impôt sur grandes fortunes sera institué.

35. L'impôt direct sera allégé pour les petits contribuables, renforcé pour les gros revenus.

45. Le mandat présidentiel sera ramené à cinq ans renouvelable une fois, ou limité à 7 ans sans possibilité d'être renouvelé.

47. La représentation proportionnelle sera instituée pour les élections à l'Assemblée Nationale. […] Chaque liste comportera au moins 30 % de femmes.

49. La vie publique sera moralisée.

50. La justice sera appelée à faire toute la lumière sur les affaires dans lesquelles ont été mises en cause des personnalités publiques.

65. L'égalité de rémunération entre hommes et femmes sera garantie.

82. Le droit à la retraité à taux plein sera ouvert aux hommes à partir de 60 ans et aux femmes à partir de 55 ans.

90. Un grand service public, unifié et laïc d'éducation sera constitué.

91. L'école sera ouverte sur le monde. […] L'enseignement de l'histoire et de la philosophie sera développé.

105. Service national réduit à six mois.»

Extraits d'un tract du parti socialiste daté d'avril 1981.

Document 2 : Les arguments des opposants à l'abolition de la peine de mort.

-Elle est une garantie contre la récidive, trop de graciés ont récidivé.

« La récidive existe, et elle est d'autant plus révoltante qu'elle aurait pu être évitée. La récidive n'est pas rare, et elle est, bien souvent, le fait de criminels qui avaient été antérieurement passibles de la peine de mort. Bénéficiaires de la clémence des jurés, ils ont été condamnés à la réclusion perpétuelle. Par le jeu des réductions de peine, quinze ans après, ils sont sortis de prison et ils ont récidivé. » - Pascal Clément, député UDF

-Elle a valeur d’exemplarité et dissuade les criminels.

« Vous n’avez pas tenté de trouver de peine de substitution…qui aurait eu tout de même pour finalité d’empêcher …l’assassin d’hier d’être à nouveau l’assassin de demain...C’est la raison pour laquelle la peine de mort me parait irremplaçable…Mais pour qu’elle garde son caractère d’exemplarité, il conviendrait qu’elle soit véritablement appliquée. » - Yves Lancien, député RPR,1981

-Elle évite que les Français se fassent justice eux-mêmes.

« Toutefois, je crois peu à la valeur exemplaire et dissuasive pour les criminels. En revanche, elle évite que les gens se fassent justice eux-mêmes...Moins vous rendrez la justice, plus vous encouragerez l’autodéfense...Alors je ne sais pas si la peine de mort est dissuasive mais son absence serait par trop avantageuse pour les criminels. » - Marcel Bigeard, député UDF,1981

Source : http://grand-angle.lefigaro.fr/peine-de-mort-abolition-archives-histoire